

Au fil de l'Angoustrine



Bulletin municipal d'information d'Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes

N°14
Juin 2025



Page 5
Budget communal

Page 8
Nos projets

Page 13
Soutien aux missions
de l'ACCA

Page 18
Faites du jardinage

SOMMAIRE

LA MAIRIE EN ACTION

L'ÉDITO - État civil.....	3
Budget communal	
Résultats du compte administratif 2024.....	5
Perspectives et projets 2025.....	6
Nos projets	
Des aménagements pour un village plus sûr.....	8
Canal international Angoustrine-Llívia.....	9
Abandon du projet de réfection de la salle polyvalente.....	10
Les Escaldes.....	10
Projet hydroélectrique	11
Cérémonie du 8 mai.....	12
Soutien aux missions de l'ACCA.....	13
Travaux.....	14

ANIMATIONS

La bibliothèque municipale.....	15
Association Arts perpétuels : une soirée aux petits oignons.....	16
Bal perdu	17
Faites du jardinage.....	18

AU QUOTIDIEN

La parole est à vous : ouvrez l'œil !.....	20
Communication de la Communauté de communes Pyrénées-Cerdagne.....	21
Le saviez-vous ?.....	23





CHERS CONCITOYENS, CHERS AMIS,

Le 10 avril le conseil municipal a voté le dernier budget de notre mandature.

Je vous invite à consulter les pages dédiées au budget. Les comptes de 2024, cette année encore, ont fait ressortir dans le budget de fonctionnement un excédent conséquent qui nous permet de poursuivre les projets d'amélioration de la commune. Ces efforts continus visent à améliorer notre cadre de vie et notre sécurité, et à maintenir en bon état nos biens communaux.

Dans cette optique, un investissement majeur était prévu pour la salle des fêtes, marquant la première phase d'un projet ambitieux visant à créer un cœur de village. La cacophonie parlementaire et le dernier budget du gouvernement n'ayant pas permis aux communes de recevoir les subventions attendues, ni en montant ni dans les délais, beaucoup de projets sont restés bloqués, les investissements retardés, et une fois de plus, les territoires laissés seuls face aux urgences. À notre échelle, aucune subvention n'était attribuée à notre commune au moment du vote du budget. En conséquence, le conseil municipal a décidé d'annuler en responsabilité et en conscience ce projet sur le budget d'investissement 2025.

Je terminerai cet édito par une bonne nouvelle, dame Nature nous a offert un printemps à la hauteur de nos espérances. Ce cadeau de la nature nous rappelle l'importance de la préserver, de la respecter et de travailler ensemble pour un avenir durable.

Christian PALLARES

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à Mathis

dans le foyer de Jérôme Bompieyre et Léony Mourier.

→ Si vous souhaitez nous faire part d'un heureux événement, n'hésitez pas à nous en informer.



ESTIMATS CONCIUTADANS, ESTIMATS AMICS,

El 10 d'abril, el consell municipal va votar el darrer pressupost del nostre mandat. Us convido a consultar les pàgines dedicades al pressupost. Els comptes de 2024, un cop més aquest any, han mostrat un superàvit important en el pressupost de funcionament, que ens permet continuar amb els projectes de millora del municipi. Aquests esforços continus tenen com a objectiu millorar el nostre entorn de vida i la nostra seguretat, així com mantenir en bon estat els nostres béns comunals.

En aquesta línia, s'havia previst una inversió important per a la sala de festes, marcant la primera fase d'un projecte ambiciós que tenia com a objectiu la creació d'un centre de poble. La cacofonia parlamentària i el darrer pressupost del govern no han permès als municipis rebre les subvencions esperades, ni pel que fa a l'import ni als terminis. Com a resultat, molts projectes han quedat aturats, les inversions s'han endarrerit i, una vegada més, els territoris han quedat sols davant les urgències. En el nostre cas, cap subvenció havia estat atribuïda al nostre municipi en el moment de la votació del pressupost. En conseqüència, el consell municipal va decidir anul·lar amb responsabilitat i consciència aquest projecte en el pressupost d'inversió de 2025.

Acabaré aquest editorial amb una bona notícia: la Mare Natura ens ha regalat una primavera a l'altura de les nostres esperances. Aquest regal de la natura ens recorda la importància de preservar-la, respectar-la i treballar junts per a un futur sostenible.

Christian PALLARES

ÉTAT CIVIL

Benvingut sigui en Mathis

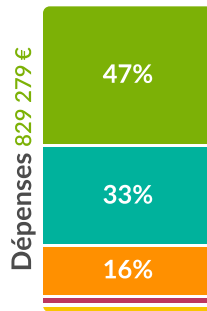
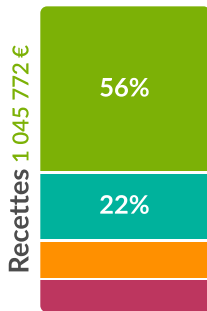
a casa de la Léony Mourier i d'en Jérôme Bompieyre

→ Si desitgeu compartir un feliç esdeveniment, no dubteu en informar-nos-en.

RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif est composé de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Fonctionnement



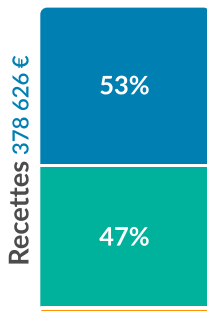
■ Impôts et taxes :	586 482 €	■ Charges de personnel :	391 140 €
■ Dotations et participations :	225 900 €	■ Charges générales :	275 317 €
■ Autres recettes réelles :	123 006 €	■ Charges gestion courante :	130 456 €
■ Produits des services :	110 384 €	■ Interêts d'emprunts :	17 829 €
		■ Autres dépenses réelles :	14 537 €

Réalizations engagées

Quelques investissements en 2024: création d'un trottoir sécurisé à la Part petite; réfection de la conduite du lavoir de Villeneuve sur la RD10; changement des huisseries du bâtiment communal de Villeneuve.



Investissement



■ Excédents de fonct capitalisés :	200 000 €	■ Dépenses d'équipement :	165 452 €
■ Dotations et subventions :	178 004 €	■ Remboursement du capital :	61 954 €
■ Autres recettes réelles :	622 €		



Contrairement au budget primitif qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section) le compte administratif peut présenter des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Malgré l'augmentation du coût de l'énergie, la bonne gestion économique des dépenses de fonctionnement a permis de transférer au budget d'investissement primitif 2025 la somme de 220 000 € économisée sur le budget de fonctionnement 2024.



Taux d'épargne
216 493 €

21%



Capacité de désendettement

1.95 an

BUDGET COMMUNAL

PERSPECTIVES ET PROJETS 2025



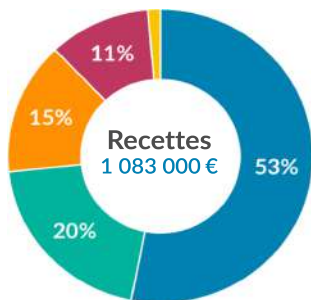
Cuvelage du canal international Angoustrine/Llivia sur 900 ml financé à 90% (subventions)

BUDGET 2025 : 1 888 000 €

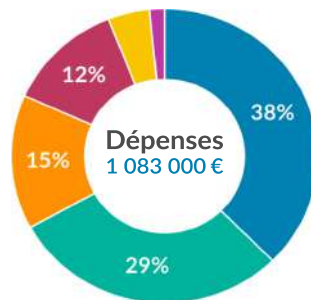
FONCTIONNEMENT : 1 083 000 €

INVESTISSEMENT : 805 000 €

Fonctionnement



Impôts et taxes :	575 024 €
Dotations et participations :	218 760 €
Produits des services :	158 050 €
Autres recettes :	116 965 €
Excédent antérieur :	14 201 €

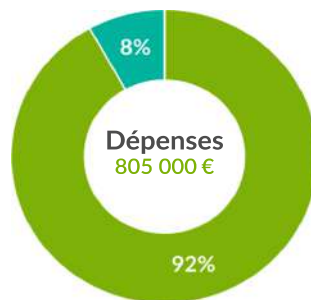


Charges de personnel :	407 000 €
Charges générales :	318 000 €
Virement à section d'invest :	160 000 €
Charges gestion courante :	133 400 €
Autres dépenses :	47 600 €
Intérêts d'emprunts :	17 000 €

Investissement



Dotations et subventions :	323 870 €
Excédents de fonct capitalisés :	220 000 €
Virement de section de fonct :	160 000 €
Autres recettes :	45 070 €
Produits des cessions :	30 000 €
Excédent d'invest reporté :	26 060 €



Dépenses d'équipement :	739 786 €
Remboursement du capital :	65 214 €

Projets de la commune

Escalier accès clocher :

24 600 €

Toile d'ombrage à l'école :

12 000 €

Mobilier - tables salles :

4 000 €

IMPÔTS

Cette année encore le conseil municipal à fait le choix de maintenir le même taux d'imposition des taxes foncières bâti et non bâti. la taxe d'habitation a été augmentée de 0.74 %, elle concerne les résidences secondaires.



32.66%

Taxe Foncière Bâti



70.99%

Taxe Foncière Non-Bâti



9.74%

Taxe Hab Rés Secondaire

Les orientations du BP 2025



Pris dans l'état d'un contexte économique, énergétique et social toujours aussi incertain et des contraintes budgétaires qui s'accumulent (notamment la baisse des dotations de l'État) le budget 2025 fait mieux que résister pour mener à bien chacun des projets grâce à des dépenses de fonctionnement toujours mieux optimisées et la recherche systématique de subventions.

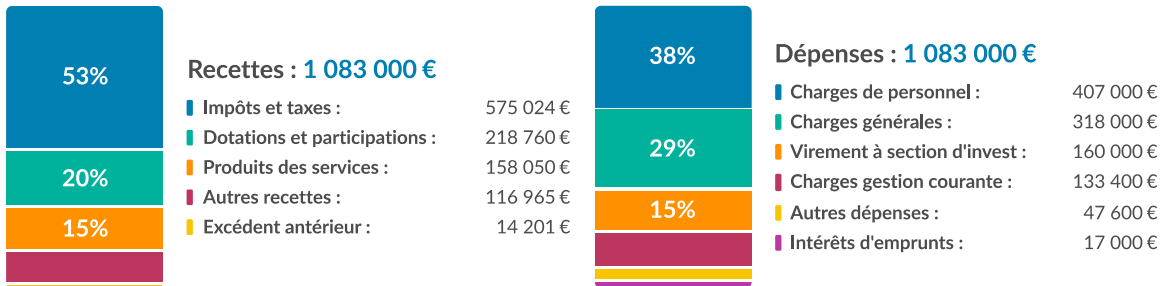
PERSPECTIVES ET PROJETS 2025

Aucune subvention de l'État, de la Région, du Département pour 2025 demandée n'a été attribuée au moment du vote du budget le 10 avril 2025 ; ainsi tous les investissements envisagés pour les mois à venir se feront en auto-financement.

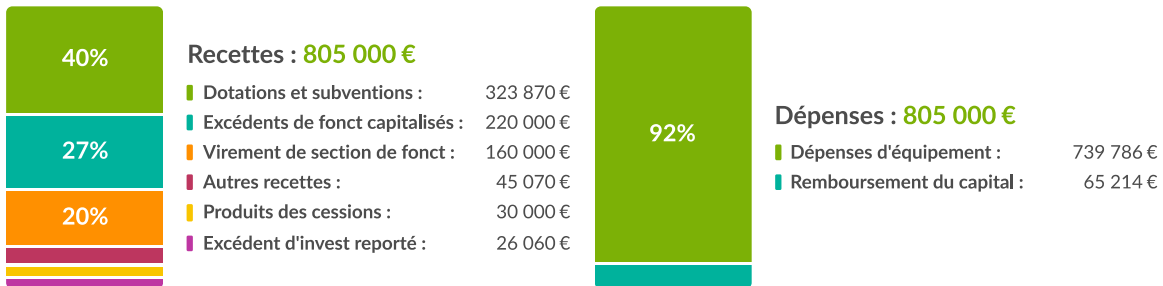
Budget Primitif 2025



Fonctionnement



Investissement



Les orientations du Budget

- ▶ Étude de sécurisation des blocs rocheux (ONF/RTM)
- ▶ Sécurisation routière en traversée d'agglomération - RD618
- ▶ Changements lampes éclairage public en LED (SYDEEL66)



Visitez notre site internet

DES AMÉNAGEMENTS POUR UN VILLAGE PLUS SÛR

La grande majorité des travaux prévus sera réalisée durant la période estivale, ce qui ne manquera pas de causer quelques désagréments pour les habitants comme pour les visiteurs. Nous avons bien conscience des gênes temporaires qu'ils peuvent engendrer, mais leur planification en été est en grande partie imposée par la nature même des interventions. C'est notamment le cas des travaux prévus près de nos rivières, qui doivent impérativement se faire lorsque le débit du cours d'eau est au plus bas, pour garantir la sécurité du chantier et limiter les risques environnementaux.

Traversée du village

Comme vous le savez déjà, la sécurité de tous – piétons, cyclistes et automobilistes – est une priorité pour l'équipe municipale. Après la mise en place d'un trottoir à la Part petita, une nouvelle série d'aménagements va être engagée dans les mois à venir. Ces interventions visent à ralentir la vitesse des véhicules, améliorer la signalisation, et sécuriser la traversée du village et les abords de l'école. Voici les principaux aménagements prévus enfin validés par le Département :

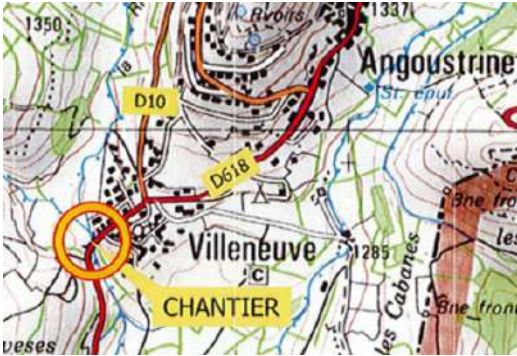
- À l'entrée du village, avant Cal Xandera, une écluse haute sera mise en place afin de forcer les véhicules à ralentir à l'approche de l'agglomération. Par conséquent, les panneaux d'entrée du village seront déplacés de quelques mètres vers le haut.
- Dans le quartier de la Part Petita, un feu de récompense (qui passe au vert en cas de vitesse respectée) sera installé. Ce dispositif incitatif est adapté à cette zone où de nombreuses sorties perpendiculaires créent des risques croisés.
- Le pont sur l'Angoustrine fera l'objet d'un rétrécissement accompagné de la mise en place d'un alternat, pour fluidifier le passage tout en réduisant la vitesse.



- Aux abords de l'école, la zone 30 sera renforcée par une signalisation plus visible, complétée par un feu de récompense et l'installation de deux totems – Arthur et Zoé – figurines ludiques à fort impact visuel conçues pour renforcer la sécurité aux abords des écoles et des passages piétons.
- Devant la mairie, un rappel de la limitation à 50 km/h sera installé, accompagné d'un marquage axial visant à réduire visuellement la largeur de la voie, une méthode efficace pour diminuer la vitesse moyenne.
- Au Rond-point de Villeneuve, en descendant de Dorres, un feu de récompense provisoire sera mis en place pour une durée d'un an. Ce dispositif accompagnera les usagers en atten-

nant les travaux d'amélioration globale de la sécurité du rond-point, prévus l'année prochaine.

Pont de la Riberette



Des travaux de réfection du tablier du pont de la Riberette ont prévus à partir du mois de juillet pour une durée de quatre mois environ. Un pont militaire sera mis en place pendant la durée des travaux avec une circulation alternée. Notez que pendant ces travaux, les containers pour les déchets situés à cet endroit ne seront pas accessibles.

Enrochement des rives de l'Angoustrine

Des travaux d'enrochement auront lieu sur les rives de l'Angoustrine près du pont afin de stabiliser le cours de la rivière.

CANAL INTERNATIONAL D'ANGOUSTRINE-LLÍVIA

Comme nous l'évoquions dans le précédent bulletin, la réunion annuelle de la commission internationale chargée de la gestion du canal s'est tenue fin décembre 2024 à Llivia. Cette instance a prévu des travaux afin d'assurer le débit réglementaire d'eau destiné à Llivia.

Ces travaux se déroulent en deux phases. La première tranche, réalisée en mars dernier, a concerné le busage du canal au niveau de la Part Petita. La deuxième tranche interviendra au mois d'octobre et concernera le busage du canal jusqu'à la frontière. Ces aménagements sont essentiels pour assurer la pérennité de l'ouvrage et la bonne répartition de la ressource en eau entre nos deux communes.



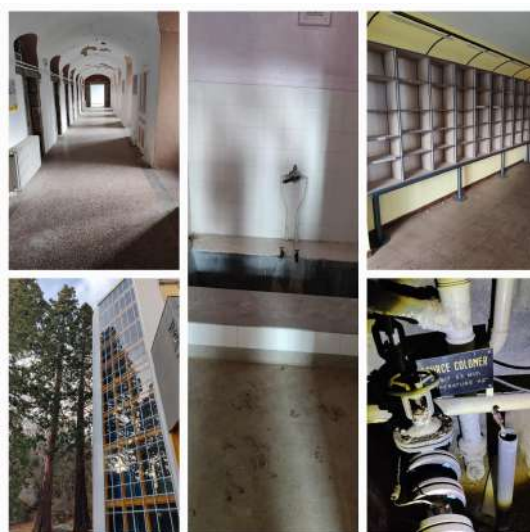
ABANDON DU PROJET DE RÉFECTION DE LA SALLE POLYVALENTE

Dans le dernier bulletin, nous vous avons informé de notre projet d'agrandissement et d'amélioration énergétique de la salle des fêtes communale. Ce projet étant motivé par le constat de ses insuffisances : trop petite pour certaines manifestations et surtout très énergivore. Malheureusement la conjoncture nationale n'a pas permis de dépasser l'étape de planification de la construction et surtout ses financements. En effet, début avril, au moment du vote du budget, aucune des subventions de l'État et du Département indispensables pour financer un tel projet n'était communiquée. C'est donc avec regret que l'équipe municipale a fait le choix de voter son abandon.

LES ESCALDES

La communauté de communes, propriétaire du site des Escaldes, œuvre avec l'agence régionale d'aménagement et de la construction, pour donner à cette structure sa nouvelle orientation. Un comité de pilotage où siègent entre autres notre maire ainsi que celui de Dorres et Targassonne se réunit régulièrement pour suivre une formation indispensable pour mesurer toutes les dimensions sociales et économiques d'un tel projet. À ce jour, les orientations retenues sont le thermoludisme, la réathlétisation (en lien avec CERS Capbreton-Ramsay et le CNEA de Font-Romeu), séjour de répit (en lien avec l'ALEFPA), habitat permanent.

En parallèle, sur l'initiative de notre Communauté de Commune, des visites sont organisées régulièrement et assurées par le président de la Communauté de communes ou son directeur et le maire d'Angoustrine ou son adjointe. Elles permettent à la population de Cerdagne de découvrir ou retrouver ce bâtiment dont elle est aujourd'hui détentrice. En fin de visite, un questionnaire avec une large rubrique de suggestions est proposé aux visiteurs, leur donnant la possibilité de participer pleinement à la réflexion de son devenir. Même si l'intérêt de la population de Cerdagne pour ce site n'est plus à démontrer, l'engouement pour ces visites conforte le choix de nos élus pour redonner à ce site son rôle économique et social.



OUVERTURE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC



Dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale, la DDTM 66 a jugé le dossier complet et régulier. C'est une très bonne nouvelle pour le projet et une étape importante dans l'instruction puisqu'elle permet d'ouvrir la phase de consultation du public.

Conformément à la réglementation en vigueur, cette consultation prendra la forme d'une participation du public par voie électronique (PPVE). Le public a la possibilité de consulter le dossier et de formuler des observations par courriel ou courrier pendant 30 jours, du lundi 7 juillet 2025 au mardi 5 août 2025. Le dossier sera disponible en version dématérialisée sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Orientales.

Toutes les modalités relatives à cette PPVE seront affichées à la mairie et sur des panneaux d'information (au niveau du chemin d'accès à l'usine SHERM existante et à l'entrée de la parcelle du futur bâtiment usine) du 20 juin au 5 août 2025.

L'équipe de la SHERM sera également présente à la mairie d'Angoustrine le mardi 22 juillet à partir de 15 heures pour vous présenter le projet et répondre à vos questions dans un cadre convivial.



Photomontage du futur bâtiment

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

NE LES OUBLIONS PAS !



Le jeudi 8 mai, notre village s'est rassemblé devant le monument aux morts pour commémorer l'Armistice de 1945 et rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la Seconde Guerre mondiale. Sous un ciel enfin ensoleillé, rare éclaircie dans un mois de mai particulièrement pluvieux, la cérémonie s'est tenue en présence de Monsieur le Maire, des membres du conseil municipal, des pompiers volontaires et d'habitants du village venus partager ce moment de mémoire.

Les enfants ont participé avec émotion au dépôt de gerbe, illustrant la transmission du devoir de mémoire aux jeunes générations. Nous les remercions chaleureusement, ainsi que l'ensemble de la population et les pompiers pour leur présence digne et engagée.



Monsieur le Maire a donné lecture du message national. Deux passages particulièrement marquants ont résonné dans l'assistance :

« La patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert ! Pas un effort de ses soldats, de ses marins, de ses aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ses hommes et de ses femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme, n'auront donc été perdus ! »

« Dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays... souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté. »



La cérémonie s'est conclue par un moment de convivialité : les participants ont été invités à un vin d'honneur offert au foyer municipal. Ce temps d'échange chaleureux a permis à tous de prolonger cet hommage dans un esprit de partage et de fraternité.

RÉFLEXIONS PORTÉES PAR UN COMITÉ CONSULTATIF




En ce début d'année, le conseil municipal a été interpellé par l'association ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de notre commune pour mettre en place un comité consultatif, en vue de sensibiliser le maire et le conseil municipal sur l'importance de mettre à disposition de l'association un local dédié pour répondre aux nouvelles exigences, depuis 2019, de missions de service public dont la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

Même si ce comité n'a rien d'obligatoire, le conseil municipal a voté favorablement à sa constitution. Celui-ci s'est donc réuni à plusieurs reprises pour constituer un dossier argumentaire à présenter au conseil municipal et envisager ainsi les possibilités de création d'un local pour l'ouverture de la chasse 2025.

Cette création nous paraît aujourd'hui nécessaire afin de répondre à l'évolution du plan de chasse imposé sous la pression de la chambre agricole, le local actuel ayant atteint ses limites de surface et de normes sanitaires. En 2024 le plan de chasse imposé par la Fédération de chasse 66 et la préfecture était de 60 cervidés, alors qu'il était de 8 grands cervidés lors de mise à disposition du local actuel de la filature en 2008.

Aussi le comité consultatif, composé de 3 élus et 3 membres de l'association et sous la présidence de la 2^{ème} adjointe, œuvre pour trouver une proposition satisfaisante pour l'ouverture de la chasse en septembre 2025.

Actuellement, on envisage d'implanter ce local loin des habitations sur un terrain communal sur lequel est autorisée la construction d'un bâtiment d'intérêt public.

TABLEAU	SANGLIER 	CERF 	CHEVREUIL 
1973-1974	36 429	5 510	52 849
1997-1998	322 767	27 820	367 288
2007-2008	522 174	45 137	501 345
2017-2018	756 149	62 418	585 925
2018-2019	747 367	65 275	586 462
2019-2020	809 992	68 886	586 797
2020-2021	801 345	69 876	581 289
2021-2022	842 802	74 972	602 866

Ill. : J. Konatowicz

Évolution de la population de grands gibiers (www.lechasseurfrancais.com)

PAR DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES



Des travaux ont été entrepris à la filature afin de préserver et valoriser ce bâtiment emblématique. Plusieurs entreprises de notre territoire ont contribué à ce projet : la Cermat (Estavar) s'est chargée du gros œuvre, assurant la solidité et la rénovation des structures principales, Baillès-Tubau Menuiserie (Err) a réalisé la pose et la restauration des huisseries avec soin et savoir-faire, et AGRI Cerdagne a confectionné les éléments en fer forgé, apportant une touche de qualité et d'authenticité à l'ensemble.

Travaux sur dans le bâtiment communal « Gîte des Lupins »

La réfection de la salle de bain a été réalisée par les entreprises Yaya Probâti- Instal' Cerdagne et Teixido-Cros.

Le remplacement du revêtement de sol par un parquet flottant a été réalisé par le service technique de la mairie.



Avant



Après

UNE ACTIVITÉ BIEN DYNAMIQUE !



Grâce aux bénévoles de notre bibliothèque municipale et à son partenariat avec la médiathèque départementale, de nombreux usagers grands et petits profitent régulièrement de notre bibliothèque municipale.

Le mercredi, la permanence assurée de 15 heures à 18 heures est particulièrement appréciée par les adhérents du club Détente et loisirs qui tous les 15 jours après le lotto ne manquent pas d'y faire un petit tour. Le panel de livres proposé et régulièrement renouvelé -dont des livres à large vision- fidélise bon nombre de lecteurs.



Tous les lundis matins sur le temps scolaire, Hélène, Marie-Jo et parfois Marie se déplacent à l'école maternelle pour faire une lecture animée, avec les livres et les ateliers de lecture proposés par la médiathèque départementale.



Enfin tous les premiers mardi du mois dont celui de mardi gras, les classes de primaire d'Angoustrine se déplacent à la bibliothèque.

Sans oublier les rendez-vous spécifiques comme les Nuits de la lecture ou la *Sant Jordi* qui ont donné aussi l'occasion de se retrouver autour de la lecture mais pas que !!!



Encore un grand merci à Simone, Gisèle, Martine, Marie, Marie-Jo, Hélène, Agnès et Philippe pour leur implication. Sans oublier Sandrine qui y a longtemps participé, et qui aujourd'hui, retenue par de nouvelles obligations, a souhaité s'en retirer.

UNE SOIRÉE AUX PETITS OIGNONS



Le rendez-vous était donné pour cette nouvelle soirée soupe à l'oignon. Même l'hiver nous a rejoint ce soir là : les flocons ont accueilli les participants et le duo Le Tympan dans l'œil.

Tout doucement, l'esprit d'une veillée s'est installé, et une ambiance feutrée et chaleureuse autour de contes et musique nous a envahis.

L'apéritif avec la Sangria de Françoise a ravi tout le monde même si le vin chaud, vu la météo, aurait été tout aussi apprécié. Ensuite, les 16 litres de Soupe à l'Oignon confectionné par les bénévoles de l'association ont été comme toujours un réconfort avant la farandole de desserts faits maison.

Johanna, par son joli grain de voix, nous a envoutés, et son comparse Jean-Michel a laissé glisser ses notes de musique en accompagnement. Des contes soupoudrés de catalan ont permis de découvrir toute la richesse de notre territoire en gardant cette tradition orale. Est-ce dû au froid ou au charme de ce couple que tout le monde désirait que la soirée ne s'arrête jamais et que dure cet instant féerique ?

Les conteurs n'ont pas hésité à s'asseoir avec les participants pour déguster la soupe, et garder ce moment de partage jusqu'à dormir chez l'habitant.



À l'année prochaine et encore merci de nous suivre.



BAL PERDU

MERCI À EUX !

Le groupe Bal perdu est un groupe musical constitué de musiciens et artistes de Cerdagne et Capcir, dont 3 Angoustrinoises, qui remet à l'honneur les musiques et danses traditionnelles d'antan.

Après avoir sollicité la municipalité pour bénéficier gracieusement de la salle des fêtes, ils nous ont proposé le 29 mars une soirée transgénérationnelle des plus conviviales. Une bonne centaine de personnes ont répondu présents à l'invitation de repas partagé et à cette soirée gratuite. Même si la salle s'est révélée un tantinet petite pour le nombre de danseurs, rien n'a entravé la bonne humeur et la joie de danser.

Nous remercions chaleureusement cette association d'avoir choisi notre commune pour une de leur soirée, en espérant que cela puisse se renouveler !



FAITES DU JARDINAGE – NATURE ET CONVIVIALITÉ

La Faires du Jardinage a une nouvelle fois rassemblé petits et grands ce dimanche 18 mai. Pour cette 17^e édition, la thématique des arbres fruitiers a fleuri dans les allées de la place du foyer, sous un soleil généreux, et avec une affluence record de plus de 700 visiteurs.



Cette année, les passionnés de nature ont pu apprécier la présence d'un nombre accru d'exposants, proposant végétaux, fleurs et plants de qualité.

Le terroir était aussi à l'honneur avec la présence de producteurs locaux : le Gaec Cal Domenech, La Crèmerie Petite, la Ferme les Rouquines de Dorres, La Cavette, les sirops et tisanes de M. Hamel, les pains d'épice de Christophe, mais aussi Michel et ses savoureuses spécialités,



Les artisans créateurs ont apporté leur touche de poésie et d'originalité : poteries de Nuria et Jaume, bijoux en fleurs séchées de Nuria, objets en bois de José, créations en tissu d'Édith et Noëlle, papier recyclé de Cathy, superbes photos de faune et flore de Roland, sans oublier le stand de maquillage des petits animé par Isabelle.

Le stand de troc de plantes et de semences a connu un beau succès, favorisant les échanges entre jardiniers amateurs et confirmés.

Côté animations, la journée a été rythmée par des moments conviviaux et instructifs. Benjamin Joffre a captivé son auditoire du matin lors de sa conférence sur le rôle des abeilles butineuses des arbres fruitiers. En début d'après-midi, Yvonne, bénévole de l'association, a mené avec talent deux ateliers floraux pour adultes et enfants. Karina, de l'association des Vergers de Cerdagne, a quant à elle partagé son savoir-faire lors d'un atelier greffe riche d'enseignements.





Les jeux en bois du Ludoh gare ont amusé petits et grands une partie de la journée.

Les visiteurs ont pu se restaurer sur place grâce à la librairie Castlerock, se désaltérer à la buvette tenue par Les Amis de l'École d'Angoustrine et admirer les dessins des enfants de nos écoles.

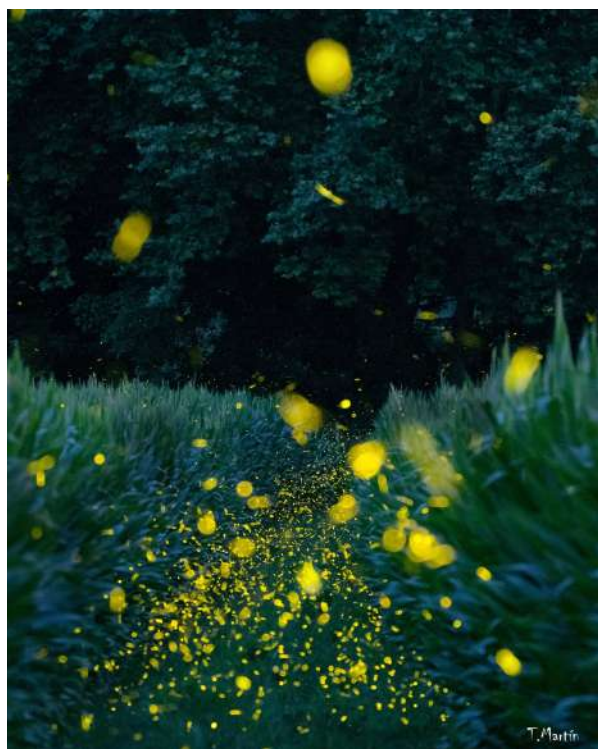
La journée s'est achevée dans la convivialité avec la tombola, qui a fait de nombreux heureux parmi les participants.

Un grand merci à tous les bénévoles, à nos partenaires (PNR, Musée de Cerdagne, Sydetom, Vergers de Cerdagne), et à la mairie pour leur soutien précieux, qui ont permis de faire de cette journée une fête réussie.

L'association Arts Perpétuels vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la Fêtes du Jardinage !



OUVREZ L'ŒIL !



Les nuits catalanes sont depuis quelques années illuminées de flashes et autres scintillements magiques... Les avez-vous vues, ces étranges lucioles sud-américaines qui rôdent à la tombée de la nuit ?

Le lampyre à corselet marqué, *Photinus signaticollis* de son nom scientifique, est une espèce de luciole originaire d'Amérique latine, arrivée près de Gérone (Catalogne espagnole) en 2016, probablement via le transport de plantes exotiques. Elle est depuis remontée jusqu'en France, franchissant les Pyrénées en plusieurs lieux. Cette luciole étrangère, que l'on reconnaît aux flashes vert-jaune qu'elle émet en vol, a la particularité, à l'état larvaire, de manger des vers de terre, affectant ainsi la biodiversité des sols : une menace crédible quand on sait com-

bien nos sols souffrent déjà des affres météorologiques.

Alors, si vous croisez des drôles de bêtes lumineuses, dont les clignotements colorés égayent les prairies ou vos jardins à la tombée de la nuit, faites-le nous savoir ! Encore mieux, armez-vous de votre appareil photo, car vous aurez peut-être aussi eu la chance (désormais rare...) de rencontrer l'un de nos insectes bioluminescents européens ! Témoignez directement sur le site internet de l'Observatoire des Vers Luisants & des Lucioles (asterella.eu) ou bien contactez-nous au téléphone (07 83 43 62 36), par mail (photinus66.ovl@gmail.com), ou sur Instagram ([ovl_sciencesparticipatives](https://www.instagram.com/ovl_sciencesparticipatives)). Et par avance, merci !

Par ailleurs, si vous souhaitez participer à des comptages en pleine nature ou à des missions spéciales, vous serez les bienvenus pour une expédition nocturne ! Nous organiserons des animations tout l'été, demandez le programme.

Alors, je le répète, ouvrez l'œil et pensez à moi !

Élise Leroyer

Étudiante pour l'Observatoire des Vers Luisants & des Lucioles (OVL)

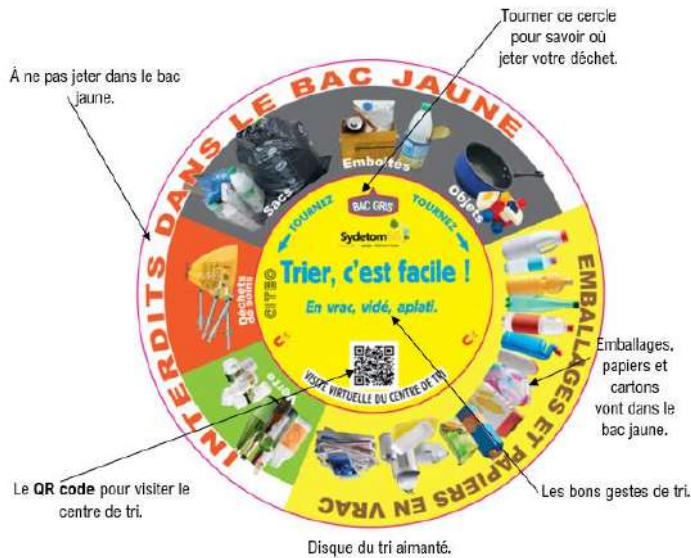
Observatoire du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Groupe Associatif Estuaire, avec le soutien financier des Fonds Verts, de l'Agence de l'Eau RMC et du département des Pyrénées-Orientales.

COMMUNICATION : TRI DES DÉCHETS

Le Pôle Environnement Déchets de la CC Pyrénées Cerdagne propose des outils de communication à destination du public concernant le tri des déchets.

Vous trouverez ci-dessous la liste des outils disponibles :

1/ DISQUES DE TRI



Le disque du tri permet de vérifier dans quel bac il faut jeter ses déchets :

- Ordures ménagères => **bac gris**
- Emballages ménagers recyclables => **bac jaune**
- Emballages en verre (bouteilles, bocaux, etc.) => **bac vert**
- Déchets de soins => à rapporter dans une **pharmacie**
- Objets/encombrants => **déchèterie**

Les visuels aident à la compréhension des consignes, quelle que soit la langue. Muni d'un petit aimant, le disque du tri trouve facilement sa place sur un frigo ou une surface métallique.

2/ SACS DE TRI

Les sacs de tri de la CC Pyrénées Cerdagne réutilisables sont très pratiques pour collecter les emballages ménagers recyclables, ou encore les bouteilles/bocaux en verre. Les consignes de tri des bacs jaune et verts sont également présent sur l'une des faces du sac.



CELA POURRAIT VOUS ÊTRE UTILE !

Calendrier des festivités

Date	Horaire	Lieu	Événement
23/06	19h00	Place du Foyer	Fête de la Saint-Jean
27/06	17h	Foyer	Kermesse et grillade de fin d'année
05/07	11h00	Chapelle Saint-Martin	Fête de la Vallée
14/07	11h30	Monuments aux morts	Fête Nationale
27/07	7h00 - 18h00	Place du Foyer	Vide-grenier, grillade des chasseurs
01-17/08	9h00 - 18h00	Salle Cot	Exposition des artistes
09/08	19h00	Foyer	Soirée dinatoire festive avec DJ
15/08	19h et 21h	Église de Saint-André	Les Clés du classique
23/08	18h00	Église de Saint-André	La Têt dans les étoiles
20-21/09	9h00 - 18h00	Foyer	Journées du Patrimoine
26/09	18h00	Foyer	Sortie Brame du cerf

Collecte des encombrants

Le service des encombrants (sauf les déchets verts et les déchets de construction non pris en charge dans cette collecte) est exclusivement réservé aux personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas de véhicule adapté pour transporter des objets ou matériaux volumineux. Pour bénéficier du service de collecte des encombrants, vous devez obligatoirement vous inscrire en contactant l'ambassadrice de tri au 07 85 47 96 89. Les particuliers doivent privilégier les apports en déchèterie et ne faire appel à ce service que de manière occasionnelle.

Déchets verts

Ramassage des déchets verts tous les lundis matin par les services de la mairie jusqu'au 8 décembre.

Agenda des animations

Si vous souhaitez être tenus informés de toutes les manifestations culturelles et touristiques du territoire, veuillez contacter l'office de tourisme communautaire au 04 68 04 15 47 afin de communiquer votre adresse électronique : vous recevrez, une fois par semaine, le programme des animations et du cinéma.

NUMÉROS UTILES

Mairie

Téléphone : **04 68 30 22 89**

Fax : 04 68 30 88 94

Mail : contact@angoustrine.fr

www.angoustrine.info

facebook



Horaires de permanence :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

Agence postale

Téléphone : **04 68 30 08 00**

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00



LA POSTE

SIAEPA de la Solane

Téléphone : **04 68 30 88 96**

39, route des Pyrénées

66760 Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes

Numéros d'urgence

Pompiers : **18**

SAMU : **15**

Centre médical d'Err : **04 68 30 82 00**

Centre médical d'Enveitg : **04 68 04 81 94**

Hôpital de Cerdagne : **04 88 62 77 77**



Directeur de la publication : C. Pallares – Responsable de la rédaction : M.-J. Esteva – Mise en page et traduction : L. Thivolle

Ont participé à la création de ce bulletin: É. Boulet, A. Delcor, M.-J. Esteva, C. Pallares, S. Pirof, L. Thivolle ; les associations, la SHEM.